

## ANNEXE 1 : FICHE SYNTHÉTIQUE – PROJET DE DU DÉPARTEMENT DE LA MAYENNE

### TERRITOIRE

*Pop.* : 307 500 (78% en zone non conventionnée) *Densité* : 59 hab/km<sup>2</sup> (moyenne nat. : 114)

*Nb d'entreprises de plus de 20 salariés* : 975

*Part de résidences secondaires* : 5%

*Taux FSN* : 53,9% *Plafond FSN* : 557 €

*Lignes dégroupées* : 63% *Lignes ADSL inférieures à 4 Mbps* : 12,8%

### ARTICULATION DES INITIATIVES PUBLIQUES ET PRIVÉES

*CCRANT* : 06/11/2015 *Consultation ARCEP* : s'achève le 07/08/2016

*Conventions de déploiement sur le territoire* :

Les communes de Château-Gontier, d'Azé et de Saint-Fort feront l'objet d'un conventionnement avec Orange au terme duquel sera décidé le phasage et la priorisation des déploiements dans ce périmètre.

Aucun conventionnement n'est prévu concernant la commune de Laval.

*Déploiements FttH d'initiative privée* : 4 communes (Orange), soit 24% des logements

### OBJECTIFS DE COUVERTURE À LONG TERME (SDTAN)

*Adoption du SDTAN* : en mars 2011 par l'Assemblée départementale

*Adoption du SDTAN révisé* : le 07/07/2016 par le Conseil syndical du SMO Mayenne Très Haut Débit

*Couverture* : 100% de la population en FttH à horizon fin 2021

*Initiative publique* : 78% de la population en FttH à horizon 2021

*Initiative privée* : **La Zone d'initiative privée de Château-Gontier** à horizon 2021

**La Zone d'initiative privée de Laval** à horizon 2021

## PROJET PHASE FSN – 2017/2021

### Coûts du projet :

Composante	Nb. prises	Coût total	Dont FSN	Coût/ligne	Calendrier
Collecte fibre optique NRA/NRO	109 112	6,06 M€	2,78 M€	55,51 €	2017-2021
Boucle locale optique mutualisée (desserte)	109 112	135,25 M€	49,38 M€	1 239,59 €	2017-2021
Boucle locale optique mutualisée (raccordement à 10 ans)	87 422	39,34 M€	9,42 M€	450,00 €	2017-2021
Etudes	109 112	1,20 M€	0,45 M€	11,00 €	2017-2021
<b>Coût total : 181,85 M€ (dont 62,02 M€ PFTHD) - coût hors raccordement : 142,51 M€ (dont 52,60 M€ PFTHD)</b>					

### Notes sur les déploiements :

Le Conseil départemental a lancé la montée en débit de 16 000 lignes en Mayenne dans le cadre d'une demande de subvention précédente auprès de la MTHD, certaines opérations étant encore en travaux, ainsi que 33 opérations d'opticalisation de NRA.

Porteur du projet (exerçant la compétence L1425-1) : SMO Mayenne Très Haut Débit

Maître d'ouvrage (si différent) :

Montage juridique :

Pour le déploiement FttH, le SMO Mayenne THD privilégiera un mode de gestion de type concession de services emportant DSP, à travers soit une concession, soit un montage affermo-concessif.

Plan de financement (dont raccordements à 10 ans) :

	EPCI	Départ.	Région	Etat (dont FSN)	Europe (dont FEDER)	Opérateurs	Concessionnaire
<b>Montant</b>	<b>24,0 M€</b>	<b>24,0 M€</b>	<b>15,5 M€</b>	<b>62,0 M€</b>	<b>3,5 M€</b>	<b>21,9 M€</b>	<b>31,0 M€</b>
<b>%</b>	<b>13%</b>	<b>13%</b>	<b>9%</b>	<b>34%</b>	<b>2%</b>	<b>12%</b>	<b>17%</b>

Calendrier des procédures (distinguer le cas échéant marchés de travaux et exploitation) :

- Juillet 2016 : Lancement de la procédure de recrutement d'un délégataire pour le RIP et éventuellement d'un marché de travaux pour la partie affermée du projet (cas de l'affermo-concessif)
- Début 2017 : Lancement des marchés de travaux et de service pour la réalisation des opérations

## NOTES ET COMMENTAIRES (AUTRES)

### *Existence d'un ou plusieurs RIP (collecte, WiFi...)*

- Le RIP de Laval Agglo
- Le RIP Gigalis

### *Discussions pour une exploitation pluri-départementale*

Une exploitation pluri-départementale est envisagée par le SMO Mayenne Très Haut Débit avec la Sarthe et le Maine-et-Loire.